

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2019**

Le cinq avril deux mille dix-neuf à 18 heures 30 le Conseil municipal de ROUZEDE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne BERNARD, Maire.

Date de convocation : 29 mars 2019

Sont présents : Mmes BERNARD, MALHAO, LHERMELIN, LANE Mrs COURTIN, CHABOT, ROSSET, FORTINEAU, BONHOMME, SIMON.

Absent : M COCULET

ME.LANE été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Délibération d'affectation des résultats 2018
- Vote des taux d'imposition 2019
- Vote du budget primitif 2019
- Informations diverses

### Délibération d'affectation des résultats 2018

Le conseil municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2018 le 08 mars 2019 décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Compte 1068 : 58 689.89

Compte 002 : 706 018.38

### Vote des taux d'imposition 2019

Conformément à la loi, Madame le Maire rappelle que le conseil municipal doit voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019.

Madame la Préfète de la Charente nous a notifié les bases d'imposition correspondantes dont la variation est exprimée ci-dessous :

	Taux 2019	Bases définitives 2018	Bases notifiées 2019
T.H.	5.14	470 811	484 600
T.F.B.	10,79	320 612	327 100
T.F.N.B.	51,72	24 440	24 700

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'appliquer pour 2019, les taux d'imposition définis ci-dessus.

### Vote du budget primitif 2019

Voir document budgétaire, voté à l'unanimité des membres présents

### Remplacement temporaire de l'agent d'entretien

Madame le maire expose la situation du personnel communal dédié aux services techniques de la commune. Elle rappelle que Monsieur Daniel CHABELARD a fait valoir ses droits à la retraite au 28 février 2019 remplacé par Monsieur Yves MONCHATY au 16 janvier 2019 avec un contrat à durée déterminée.

Monsieur MONCHATY est en arrêt maladie depuis le 3 mars et devant le travail de tonte important en ce début de printemps, il y a lieu de le remplacer pour parer au plus pressé.

Madame le Maire propose de reprendre Monsieur CHABELARD en contrat à durée déterminée à raison de 12 heures hebdomadaires pendant l'arrêt de travail de Monsieur MONCHATY

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'embauche de Daniel CHABELARD en CDD à compter du 17 avril 2019 pour 12 heures hebdomadaires.

### **Informations diverses**

Monsieur Eric DINCUFF, photographe demeurant au bourg de Rouzède présente son projet pour que l'ancienne école puisse retrouver une deuxième vie. Il y est envisagé un lieu d'exposition, un emplacement de co-working, un local pour les associations, pour le CREN avec la vallée de la Renaudie (éventuellement) et pourquoi pas la bibliothèque. Les devis de remise en état ne sont pas excessifs. Ce projet donnerait de la vie au centre bourg.

Retour des réunions concernant l'aménagement du village de L'Arbre conjointement avec la commune de Mazerolles suite à une rencontre avec l'ATD, l'ADA et le CAUE. Plusieurs pistes sont en réflexion.

Monsieur Lhermelin a demandé d'acquérir la parcelle de bois communale située au Baillat. Le conseil municipal s'y oppose.

***L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 20H25.***